



**Procès-verbal du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Sainte-Élisabeth
du 12 avril 2023**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Marie-Ève Bigras, Isabelle Blanchard, Jessica Chrétien, Mélanie Cyr Séguin, Alison Delaney, Marie-Claude Dumont, Caroline Huneault, Virgine Ménard, Véronique Migneault, Étienne Pariseau, Nicole Truchon

ÉTAIENT ABSENTES

Stéphanie Cloutier et Amélie Gagnon-Tessier

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 18 h 37.

CE # 22-23-015

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout d'un treizième point : Reddition de comptes
Proposée par Virginie Ménard et appuyée par Amélie Cyr Séguin.

CÉ # 22-23-016

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 FÉVRIER 2023

Proposée par Jessica Chrétien et appuyée par Virginie Ménard.

Adoptée à l'unanimité.

CÉ #22-23-17

4. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Aucune personne du public n'était présente à cette réunion du CÉ.

5. RÉVISION BUDGÉTAIRE 2022-2023

•Le rapport a été présenté par la directrice Isabelle Blanchard et fait suite aux résultats de l'exercice de février dernier. Il a été porté à l'attention du conseil d'établissement qu'un montant de 3M \$ avait été décentralisé par le CSSD dans les écoles afin de financer du soutien supplémentaire dans les classes. L'école Sainte-Élisabeth a reçu une enveloppe de \$ 33,701, montant qui lui a permis, entre autres, l'achat d'une nouvelle lumineuse et l'embauche de personnel de soutien temporaire.

•Administré par l'école, le Service de garde est autosuffisant avec la mise en place de la nouvelle tarification.

- Au chapitre des dépenses relatives au secrétariat, on note l'embauche d'une personne supplémentaire, des frais de déplacement, la fourniture de matériel et la vérification du système d'alarme.

- L'équilibre budgétaire est prévu.

- Les mesures reportables : en ce qui concerne la surveillance d'élèves, il n'y a pas de surplus cette année.

- Les mesures non-reportables : une légère variation par rapport à l'an passé est signalée.

- Ajout de personnel : Une mesure d'aide à la classe de 9,000. \$ (au prorata du nombre d'élèves) a été accordée.

6. **PRÉVISION DE LA CLIENTÈLE 2023-2024**

Le document *Portrait de la clientèle* montre que le nombre de groupes à l'école Sainte-Élisabeth demeure inchangé. Une enseignante sera cependant surnuméraire. Des discussions relatives à l'attribution des locaux et la révision des tâches sont à l'agenda de la direction et de l'équipe école. En date du 12 avril, huit inscriptions pour le groupe préscolaire 4 ans avaient été faites.

7. **RÉPARTITION DU TEMPS PAR MATIÈRE 2023-2024**

Lors de la présentation du document *Répartition du temps par matière*, Isabelle Blanchard a précisé que le temps alloué pour les matières obligatoires demeure inchangé, soit 25 heures par semaine pour les trois cycles. En français, le temps obligatoire est de neuf heures pour le premier cycle et de sept heures pour les deux autres cycles. En mathématique, sept heures sont obligatoires au 1^{er} cycle et de cinq heures pour les autres cycles. Pour tous les cycles deux heures d'éducation physique, une heure trente d'anglais et une heure de musique par semaine sont au programme. Le temps non réparti totalise sept heures pour le 1^{er} cycle et onze heures pour les 2^e et 3^e cycles. Précisons que le temps non réparti trois heures doivent être consacrées au français et au mathématique pour les 2^e et 3^e cycles tandis que pour le 1^{er} cycle, l'exigence est de deux heures trente.

8. **POLITIQUE ALLERGIES (VOIR LA POLITIQUE 54-10-01 AU POINT 5.9)**

Bien qu'il n'y ait eu aucun incident dû à une allergie alimentaire, la politique, portant sur les saines habitudes, adoptée le 26 août 2018, a été mise à l'ordre du jour pour fins de discussion. À la suite d'échanges de points de vue, où différentes situations ont été rapportées, il y a eu consensus afin que l'interdiction des noix et arachides dans l'école soit en vigueur à partir de maintenant et en vigueur pour la prochaine année scolaire. La direction verra à communiquer l'information aux parents et s'assurera qu'elle soit clairement énoncée dans le document des règles de vie de l'école.

Proposée par Virginie Ménard et appuyée par Amélie Cyr Séguin

9. RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT PARENTAL

Virginie Ménard a informé le CÉ que la candidature de *l'Organisme de participation parentale (OPP)* a été soumise à la *Fédération des comités de parents du Québec* dans le cadre de son programme de reconnaissance de l'engagement parental qui vise à honorer un parent (ou un groupe de parents (...)) ayant contribué de manière significative aux instances de participation parentale dans son école. À cet effet, la résolution du CÉ permettant l'inscription - pour recevoir les certificats pouvant être remis aux parents méritants - a été transmise à la FCPQ. Les lauréats de la catégorie Mérite se verront remettre un certificat reconnaissant leur implication par le CÉ. Soulignons que les noms des parents honorés seront également inscrits au registre national.

La deuxième édition de la *Semaine nationale de l'engagement parental en éducation* aura lieu du 28 mai au 3 juin 2023.

10. CONSULTATION POLITIQUE 56-01-01

Isabelle Blanchard a présenté au CÉ *le tableau comparatif, datant du 3 février 2023*, visant à montrer les changements qui seront apportés au document *Frais de déplacement de séjour et de représentation relatifs à la Politique 56-01-0*. Changements faisant suite à l'annulation des commissions scolaires et autres instances. Notons qu'aucun commentaire de parents n'a été fait à ce chapitre.

11. LEVÉE DE FONDS ROCHEF

Malgré une forte diminution de la participation par rapport à l'an dernier, la levée de fonds a permis d'amasser 1,697\$. Ce montant servira aux financements des activités de fin d'année. Une partie sera attribuée aux enseignantes pour la réalisation de leur activité de fin d'année avec leur classe. La somme restante permettra l'organisation des activités du Carnaval dont, entre autres, la location de structures gonflables et d'appareils de fabrication de barbe à papa et de maïs soufflés ainsi qu'à couvrir les honoraires d'un clown.

La concurrence commerciale pourrait expliquer la baisse de popularité de la levée de fonds de cette année qui aura tout de même permis de livrer 42 commandes. Selon l'équipe, la plateforme a bien fonctionné mais la formule sera évaluée et la réalisation d'un sondage est considérée.

12. ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Sorties de fin d'année - Le CÉ a approuvé les activités de fin d'année de la classe de 6^e année et des élèves du 1^{er} cycle.

Ainsi, les 6^e année passeront la nuit du lundi 19 juin en camping sur le terrain de l'école et seront en congé le lendemain. Le mercredi 21 juin, le groupe se rendra à Montréal pour passer la journée au Parc d'attractions *La Ronde*. Le transport sera assuré par les parents.

Les élèves du 1^{er} cycle, quant à eux, participeront à une journée au *Rigolfeur* situé à Gatineau. Le coût, incluant l'entrée et l'autobus, est de 34.50\$ par élève.

Activités physiques – Le projet-pilote *Corps actif - cerveau performant (30/30)* mené par l'enseignante d'éducation physique Camille Dallaire est salué par l'ensemble du personnel enseignant. La formule 30/30 favorise la concentration et contribue aux apprentissages. Réalisé dans plusieurs écoles, le défi majeur du projet reste cependant le remplacement de l'enseignante d'éducation physique durant ces périodes.

Dû aux circonstances exceptionnelles, la chasse aux œufs de Pâques a été reportée au vendredi 14 avril.

La séance a été prolongée de 15 minutes.

13. REDDITION DE COMPTES

Le document *Reddition de comptes du projet éducatif de l'école Sainte-Élisabeth* a été présenté au CÉ par La Direction. L'impact de la pandémie - et conséquemment le taux d'absentéisme élevé - demeure un facteur majeur pouvant expliquer la diminution de cinquante pour cent (passant de 26,2 % en juin 2018 à 13,1 % en juin 2022) comme résultat à la capacité à résoudre.

Par ailleurs, À la mention Lire de 2018, le résultat était de 44,4 % tandis qu'en 2022 le pourcentage est de moins 2,4. Le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture en français de la 4^e année du primaire s'est sensiblement accru d'un demi pour cent, passant ainsi de 87 % en 2018 à 87,5 % en 2022. L'intégration des outils technologiques semble être un facteur clé de cette amélioration.

Le CSSD vise un taux de réussite de 90 pour cent à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire dans le réseau public.

En terminant, Isabelle Blanchard a chaleureusement remercié tous les membres du personnel de l'école Sainte-Élisabeth, les élèves, les parents et les membres du CÉ pour leurs contribution et collaboration des cinq dernières années.

14. INFORMATIONS

14.1 Mot du président

Étienne Pariseau a souligné le bon déroulement de l'année scolaire et de la levée de fonds qui se poursuit avec les dîners pizza.

14.2 Mot de la direction

Isabelle Blanchard a, succinctement, abordé les points suivants:

Le Projet éducatif : L'on prévoit que l'analyse des données colligées sera terminée en décembre.

La cour de l'école : Les bûches et poutres ont été commandées. Une nouvelle expertise est consultée afin d'éviter une hausse des coûts. Après vérification, *Proligne* est l'entreprise à qui les autres écoles du quartier ont confié les travaux pour refaire les lignes de leur cour. Précisons que la lettre de demande de financement adressée à la municipalité sera envoyée éventuellement.

L'abonnement au site pédagogique *aidersonenfant.com* est valide jusqu'à la fin janvier 2024.

14.3 Mot du représentant du comité des parents

Virginie Ménard a informé le CÉ que les discussions relatives aux transports scolaires en cours se déroulent de façon positive.

14.4 Mot du membre de l'Organisme de participation des parents (OPP)

Il a été mentionné que ce point a été discuté au chapitre 11 Levée de fonds Rochef.

14.5 **Mot des enseignants**

Jessica Chrétien a, au nom des enseignantes et enseignants, demandé l'appui formel du CÉ à la négociation en cours pour le renouvellement de leur convention collective, échue le 31 mars dernier. Le comité de négociation a reçu le mandat d'améliorer les conditions de travail par rapport aux aspects suivants : 1) une meilleure reconnaissance; 2) une meilleure conciliation famille-travail-vie personnelle; 3) une composition de la classe offrant des conditions respectueuses; 4) allègement de la charge de travail; 5) la révision de certaines dispositions concernant les griefs et arbitrages; 6) l'amélioration des conditions de travail des enseignantes et enseignants à statut précaire et 7) l'amélioration des conditions physiques et psychologiques pour assurer un milieu de travail sain.

Véronique Migneault a, pour sa part, rappelé que le projet pilote *Corps actif- cerveau performant* de Camille Dallaire augmentait l'efficacité du travail en classe. Les élèves ayant, au retour de leurs 30 minutes, une meilleure concentration pour le travail académique.

Il a également été souligné que les mesures d'aide en classe et de soutien orthopédagogique ont fait une différence grandement appréciée.

14.6 **Mot de la représentante du personnel professionnel**

Les rencontres individuelles ou en sous-groupes en orthopédagogie se poursuivent selon l'horaire établi ou les besoins particuliers.

14.7 **Mot de la représentante du service de garde**

Marie-Ève Bigras a informé le CÉ que la *Semaine de la garde scolaire* se tiendrait du 15 au 19 mai - programme à venir - et que la journée pédagogique du 21 avril explorerait le thème Mon quartier.

14.8 **Mot du représentant du personnel de soutien**

Caroline Huneault a souligné l'appréciation des élèves concernant l'atelier du conférencier Martin Pelletier et son approche personnalisée pour aborder la question de l'intimidation. Ensuite, elle a parlé du concept « *As-tu une minute ?* » qui apparaît comme une nouvelle façon d'aborder les conversations privées (élève-enseignante) afin qu'elles puissent se dérouler dans des conditions optimales (lieu, moment, etc.). À cet effet, des affiches de sensibilisation seront installées dans l'école.

Le CÉ a également été informé que les quatre séances de zoothérapie tenues jusqu'alors s'étaient très bien déroulées.

15. **Questions diverses**

Il n'y a eu aucune question.

16. **Levée de l'assemblée**

La séance a été levée à 20 h 19.

Étienne Pariseau
Président

Isabelle Blanchard
Directrice

